

# ALLIANCE



Joignons nos forces au  
niveau mondial pour  
mettre fin au travail forcé,  
à l'esclavage moderne, à la  
traite des êtres humains et  
au travail des enfants



# L'Alliance 8.7 en bref

## LE DÉFI

Près de **50** millions de personnes dans le monde sont victimes de l'esclavage moderne; environ **28** millions d'entre elles effectuent du travail forcé et **22** millions ont subi un mariage forcé.

Quelque **160** millions d'enfants sont astreints au travail des enfants, dont environ la moitié dans une de ses pires formes, principalement dans des travaux dangereux.

## LA RÉPONSE

L'Alliance 8.7 est un partenariat mondial qui s'engage à prendre des mesures immédiates et effectives pour éradiquer le travail forcé, l'esclavage moderne, la traite des êtres humains et le travail des enfants, conformément à la cible 8.7 de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

## LES OBJECTIFS STRATEGIQUES

1

**ACCÉLÉRER L'ACTION**

2

**MENER DES RECHERCHES ET PARTAGER LES CONNAISSANCES**

3

**STIMULER L'INNOVATION ET TIRER PROFIT DES RESSOURCES**

**RENFORCER LA COORDINATION**

Le présent document a été élaboré par le Secrétariat de l'Alliance 8.7. De plus amples informations sont disponibles en ligne sur [www.alliance87.org](http://www.alliance87.org).

# Plan d'action

En septembre 2015, tous les Etats membres des Nations Unies ont adopté les Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030: 17 objectifs interconnectés et 169 cibles associées, afin de promouvoir le développement économique, social et environnemental. Dans la cible 8.7, tous les pays se sont engagés à :

## CIBLE 8.7

**Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite des êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes.**

Atteindre la cible 8.7 nécessite de travailler au-delà des organisations et des frontières. Il sera atteint en travaillant en étroite collaboration avec des partenaires axés sur les cibles 5.2, 16.2, 16.3 et 16.a des ODD.

L'Alliance 8.7 fournit une plate-forme permettant aux partenaires de se réunir pour partager des informations, des pratiques prometteuses, des leçons apprises et de démontrer les progrès. Les partenaires comprennent des pays, des organisations internationales et régionales, des organisations de travailleurs, des organisations d'entreprises et d'employeurs, des organisations de la société civile, des institutions universitaires et d'autres parties prenantes et réseaux pertinents.

## LES SYNERGIES DE LA CIBLE 8.7 AVEC D'AUTRES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET PARTENARIATS INTERCONNECTÉS



# Le défi

Les chiffres montrent une situation dramatique de violation des droits de l'homme à grande échelle.

Dans le domaine du travail forcé, de l'esclavage moderne et de la traite des êtres humains, nous allons dans la mauvaise direction: de 2016 à 2021, il y a eu une augmentation de 9,3 millions.

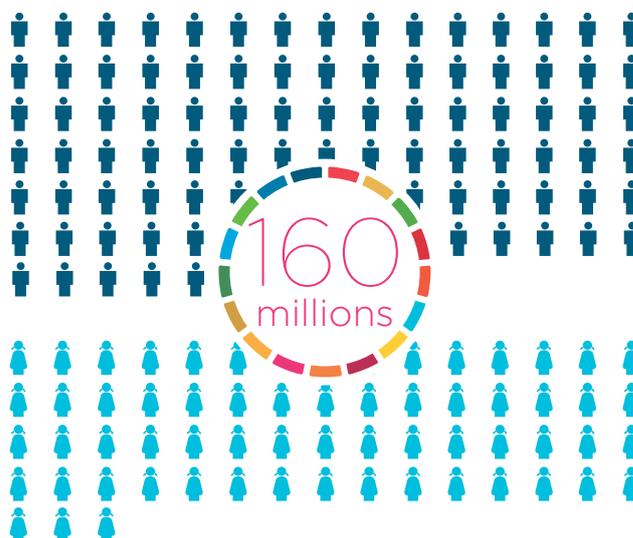
La situation concernant le travail des enfants se détériore également. Pour la première fois depuis la création des statistiques recueillies en 2000, le travail des enfants a augmenté de 8 millions. Cela s'est produit entièrement dans les groupe d'âge d'enfants les plus jeunes (5-11 ans).

## LE TRAVAIL FORCÉ PRODUIT 150 MILLIARDS DE DOLLARS DE PROFITS ILLICITES PAR AN



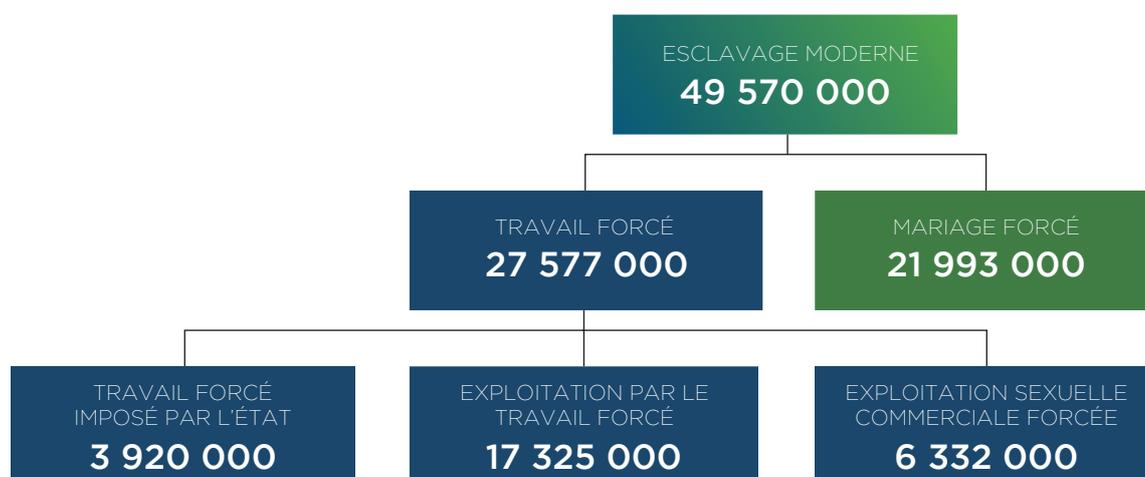
Source: OIT

## 160 MILLIONS D'ENFANTS ASTREINTS AU TRAVAIL DES ENFANTS



Source: OIT et UNICEF, 2021

## 50 MILLIONS DE PERSONNES EN ESCLAVAGE MODERNE - 28 MILLIONS DE VICTIMES DU TRAVAIL FORCÉ ET 22 MILLIONS EN SITUATION DE MARIAGE FORCÉ



Source: OIT, Walk Free, OIM, 2022

# Action

Le chemin jusqu'à la cible 8.7 est long et beaucoup de travail a déjà été accompli. L'Alliance 8.7 va accélérer et intensifier ces actions via trois objectifs stratégiques à atteindre de manière coordonnée.

1

## ACCÉLÉRER L'ACTION

Il y a un consensus universel sur le besoin d'éradiquer le travail forcé, l'esclavage moderne, la traite des êtres humains, et le travail des enfants; et la plupart des États ont mis en place des stratégies et des plans nationaux.

Toutefois, il est urgent d'harmoniser ces plans et les stratégies associées avec les délais

ambitieux que les États ont fixé dans les Objectifs de développement durable.

L'Alliance 8.7 identifiera les pays pionniers qui s'engagent à accélérer considérablement leur action et travaillera avec eux pour atteindre la cible 8.7.

2

## MENER DES RECHERCHES ET PARTAGER LES CONNAISSANCES

Il est nécessaire de se mettre d'accord sur des indicateurs relatifs à la cible 8.7, de combler les manques de données dans des domaines importants comme le travail forcé et de soutenir les gouvernements en assurant le suivi des progrès réalisés envers l'éradication. Les programmes de recherche doivent être mieux coordonnés afin d'éviter les doublons. Il est également essentiel de prendre des mesures pour le partage de connaissances.

Il existe déjà des bases de données puissantes et d'autres études, mais la plupart d'entre elles ne sont pas accessibles au public et tendent à être trop cloisonnées. Il n'y a pas de mécanismes efficaces de diffusion des leçons apprises et des bonnes pratiques à ceux qui conçoivent des programmes, ni un point d'accès unique à toutes les informations pertinentes.

3

## STIMULER L'INNOVATION ET TIRER PROFIT DES RESSOURCES

Dans certains domaines, les problèmes et les solutions doivent être mieux compris et, dans d'autres, des solutions innovantes donnent l'occasion d'accélérer l'action.

Il faut tester de nouvelles approches et exploiter la technologie. La collaboration entre gouvernements, organisations d'employeurs et de travailleurs et d'autres organisations

publiques, privées et de la société civile, a le potentiel de favoriser les processus innovants, comme les modèles de financement.

Des groupes d'action thématiques ont été créés pour coordonner la recherche, le plaidoyer, la mobilisation des ressources et l'appui technique dans des domaines prioritaires.

# Partenaires

Plus de 500 organisations partenaires, y compris des institutions gouvernementales, des agences des Nations Unies, des organisations de la société civile, des organisations d'employeurs et de travailleurs, des institutions universitaires et des réseaux de survivants ont rejoint l'Alliance 8.7.

## Résultats attendus

### 1 ACCÉLÉRER L'ACTION

- Les gouvernements ont mis en place des stratégies mesurables pour atteindre la cible 8.7 d'ici 2030.
- Les gouvernements ont pris des dispositions adéquates dans leurs budgets nationaux afin de mettre en œuvre des plans d'action destinés à atteindre la cible 8.7 et ont coordonné leur mise en œuvre avec les organisations d'employeurs et de travailleurs, les organisations de la société civile, les organisations des Nations Unies et les parties prenantes nationales.
- Les gouvernements, les organisations d'employeurs et de travailleurs et les partenaires de développement et de mise en œuvre ont identifié les lacunes de financement et ont élaboré des stratégies de mobilisation des ressources.

### 2 MENER DES RECHERCHES ET PARTAGER LES CONNAISSANCES

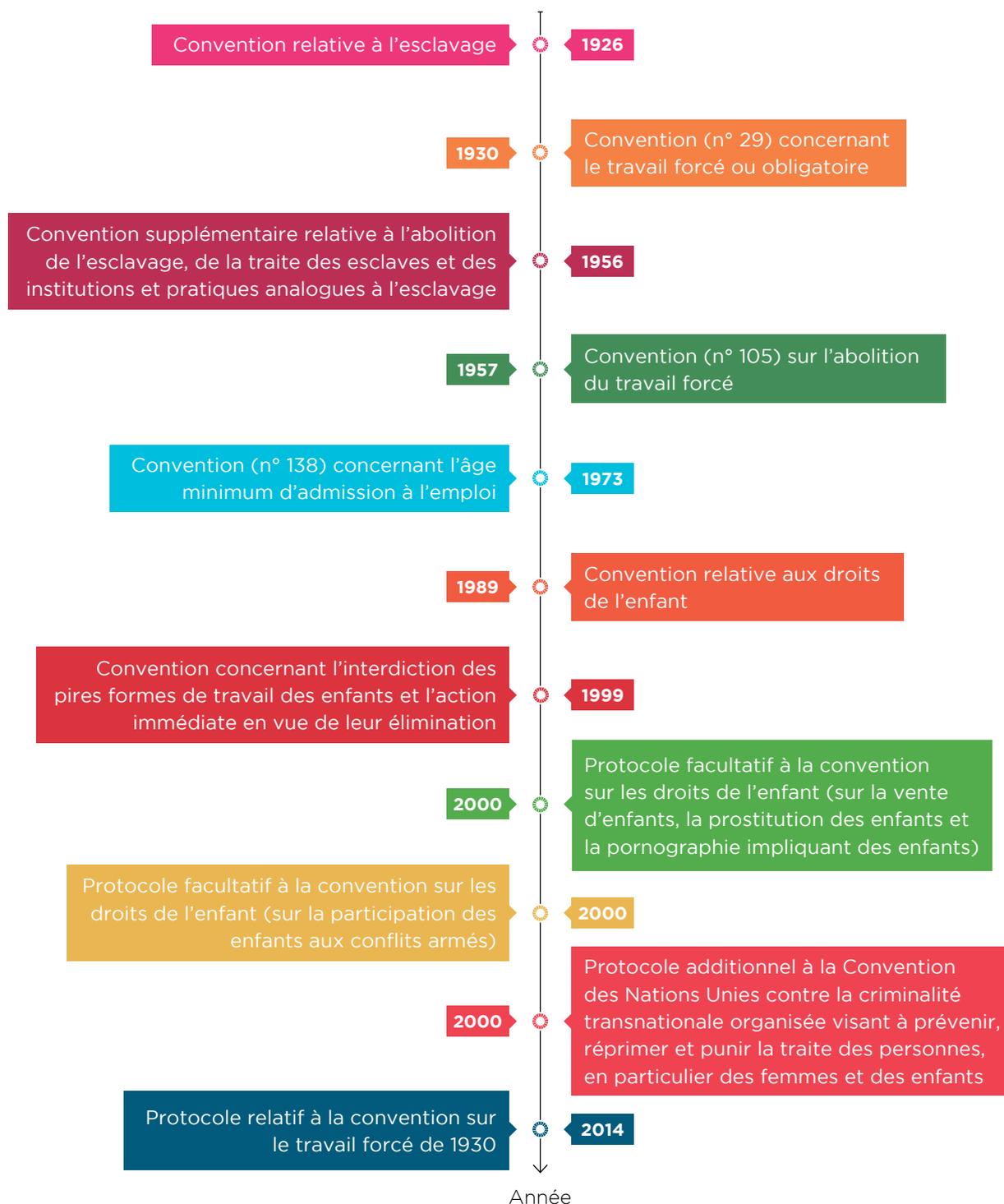
- Les partenaires de l'Alliance 8.7 se sont engagés à produire et à diffuser des connaissances relatives à la cible 8.7 sur la Plateforme de connaissances de l'Alliance 8.7, et certains ont déjà commencé à le faire.
- Les décideurs politiques et les autres parties prenantes utilisent des données et des recherches fondées sur des preuves pour adopter des réponses politiques.

### 3 STIMULER L'INNOVATION ET TIRER PROFIT DES RESSOURCES

- Une stratégie d'innovation a été élaborée et mise en place pour identifier des nouveaux partenaires éventuels, des manières durables d'encourager des partenariats, des moyens pour utiliser les nouvelles technologies, des opportunités de recherche innovante, des mécanismes pour fournir une stratégie de mise en œuvre fondée sur les données, et de l'innovation sociale.
- La coopération Sud-Sud et triangulaire a été soutenue dans toutes les régions.
- Des mécanismes de coordination des partenaires de développement ont été créés et les niveaux de financement ont été augmentés aux niveaux national, régional et mondial, y compris les Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies existants.

# Instruments internationaux

## INSTRUMENTS INTERNATIONAUX SUR LE TRAVAIL FORCÉ, L'ESCLAVAGE MODERNE, LA TRAITE D'ÊTRES HUMAINS ET LE TRAVAIL DES ENFANTS



# Les Pays pionniers

Une partie intégrante de l'Alliance 8.7 est la stratégie des Pays pionnier par laquelle les gouvernements s'engagent à faire davantage au niveau national, ouvrant la voie à la recherche de solutions innovantes à ces problèmes complexes, qui peuvent être testées, mesurées et partagées avec d'autres pays confrontés à des défis similaires. Un nombre important de pays se sont déjà proposés pour devenir des Pays pionniers de l'Alliance 8.7 et ont réussi à rassembler un large éventail de parties prenantes pour élaborer des plans d'action nationaux avec des priorités, des budgets et des indicateurs de progrès spécifiques. Ces pays présentent leurs objectifs, des mises à jour sur les mesures prises et les progrès réalisés à travers différentes plateformes de communication de l'Alliance 8.7 pour encourager les autres pays à prendre des mesures pour favoriser la collaboration nécessaire pour enfin mettre fin au travail des enfants et à l'esclavage moderne.

## QUELS SONT LES PAYS PIONNIERS?

Tous les États membres de l'ONU se sont engagés à faire davantage et le statut de Pays pionnier est ouvert à tous les pays, quel que soit leur niveau de développement. Les Pays pionniers s'engagent à prendre de nouvelles mesures pour:

- adopter, mettre en œuvre ou améliorer des plans d'action ou des politiques nationales, y compris des cadres juridiques et des mécanismes d'application renforcés, couvrant les sujets inscrits dans la cible 8.7 des ODD, selon les cas: travail forcé, esclavage moderne, traite des êtres humains et travail des enfants. Les politiques ou plans d'action nationaux doivent être adoptés ou mis en œuvre en consultation avec les partenaires sociaux au niveau national;
- traduire les engagements publics en actions concrètes;
- fournir le soutien nécessaire pour faciliter une action accélérée dans un autre pays;
- promouvoir et œuvrer à la ratification et à la pleine mise en œuvre des normes et obligations internationales reconnues en matière de droits de l'homme, y compris les normes internationales du travail applicables.

## QUELLES SONT LES OPPORTUNITES POUR UN PAYS PIONNIER?

La participation à l'Alliance 8.7 en tant que Pays pionnier est l'occasion de:

- obtenir des avantages économiques et de développement découlant de la réduction du travail forcé, de l'esclavage moderne, de la traite des êtres humains et du travail des enfants;
- capter de nouvelles ressources grâce au pouvoir attractif d'une volonté d'agir avérée;
- tirer parti des avantages réputationnels qui découlent de la mise en œuvre des normes internationales applicables et d'être un chef de file dans le domaine;
- présenter les progrès et les interventions réussies et servir de catalyseur pour un changement plus large;
- bénéficier d'un accès aux connaissances et à l'expertise;
- bénéficier d'un soutien technique pour préparer des rapports dans le cadre de l'Examen national volontaire (ENV) des ODD.

## QUELLES SONT LES IMPLICATIONS DU STATUT DE PAYS PIONNIER?

Les Pays pionniers disposent de diverses options pour transformer leurs engagements en actions sur le terrain:

- élaborer une feuille de route pour atteindre la cible 8.7 des ODD avec tous les partenaires intéressés de l'Alliance 8.7 au niveau national avec des actions mesurables pour atteindre des délais accélérés;
- établir un rapport annuel sur les indicateurs convenus pour montrer les progrès et donner de la visibilité aux pays qui réussissent. Les Pays pionniers collecteront également des données pour mesurer les résultats et les mettre à la disposition de la plate-forme de connaissances de l'Alliance 8.7 afin que les efforts soient partout continuellement améliorés et que les leçons apprises soient partagées aussi largement que possible;
- soutenir l'Alliance 8.7 en dehors de son propre contexte national, ce pourquoi il existe une gamme d'options, notamment:
  - fournir un soutien politique aux efforts aux niveaux sous-régional, régional et mondial, par exemple en parrainant, convoquant ou présidant des initiatives et des événements pour accélérer l'action;
  - intensifier ou tester des approches multipartites et innovantes dans les pays et les secteurs par la fourniture d'un soutien financier et/ou technique;
  - contribuer à la plate-forme de connaissances de l'Alliance 8.7 sur laquelle d'autres parties prenantes peuvent s'appuyer pour améliorer leurs résultats;
  - participer à un ou plusieurs des groupes d'action de l'Alliance 8.7 en apportant un soutien technique et/ou financier.





**ALLIANCE**

[www.Alliance87.org](http://www.Alliance87.org)

 @Alliance8\_7

**#Achieve87**